



**Intervention de Jean-Paul Lecoq,
Conseiller Départemental**

Le Département doit s'engager avec la Région pour obtenir la suppression du péage autoroutier de Saint-Romain-de-Colbosc

Relayant la préoccupation des riverains de la vallée du Saint-Laurent confrontés à un accroissement du trafic sur la route départementale 34 entre la commune d'Harfleur, le hameau de Gournay-en-Caux sur Gonfreville l'Orcher, la commune de Gainneville et celle de Saint-Laurent-de-Brèvedent, malgré sa configuration étroite et sinueuse, Jean-Paul Lecoq vient de saisir Alain BAZILLE, Vice-Président du Département en charge des infrastructures.

L'objet de sa démarche vise à obtenir des aménagements de sécurité routière sur cette RD 34 à hauteur de la commune de Gainneville-Vallée, la portion de cette route située sur Gournay-en-Caux faisant déjà l'objet d'un projet de réaménagement conséquent financé par la Ville de Gonfreville l'Orcher et le Département à partir d'une large concertation conduite avec les riverains.

Mais cette démarche vise également à obtenir du Département un engagement fort pour porter de nouveau, avec la Région, la demande de suppression du péage de Saint-Romain-de-Colbosc sur l'A29, véritable cause de report de circulation sur la RD 34 mais également de la congestion récurrente de la RD6015.

Il est en effet patent que la portion de l'autoroute A29, à partir de sa jonction avec l'A13 en sortie du Havre jusqu'au péage de Saint-Romain-de-Colbosc/Epretot, est sous utilisée par les automobilistes résidant et travaillant dans la grande agglomération havraise en raison de l'obligation d'acquitter un droit de péage, qui plus est fixé au tarif de 1,10 Euro totalement disproportionné par rapport aux 8 kilomètres parcourus.

Résultat, le flux de circulation se reporte sur la RD6015 et désormais sur la RD34.

Et de rappeler que : « Sous l'impulsion de Michel Barrier, le Département et ses collectivités partenaires ont fortement investi ces dernières années en région havraise pour améliorer les conditions de circulation et de sécurité. Il n'est pas tolérable que dans le même temps un concessionnaire d'autoroute continue de faire payer de manière excessive les automobilistes en étant ainsi responsable de reports de trafic sur d'autres axes dans le seul but d'accroître ses profits. Profits déjà suffisamment importants me semble-t-il ».

Affaire à suivre...